

## COMPTE-RENDU DU 06 MARS 2015

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Etaient présents: Alain PARSY- Didier GILLERON- Cathy BONA-LECLERCQ- Jean-Luc THÉRON- Joël DEMAUX - Jean-Marc DELACOURT- Frédéric DUBOIS- Hubert FAUQUEUX- Thierry DEFONTAINE - Vincent FRÉMEAUX- Pascale CARDON-PETIT- Guillaume BOHACZ- Jean-Marc BEZE - Bernard HUREZ

Etait absent excusé :--

Etait absente : Priscilla COLLET

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme Pascale CARDON-PETIT

## LECTURE DU COMPTE-RENDU DU 06 FEVRIER 2015

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 06 février 2015 à l'unanimité.

### COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER MEMBRES DE LA CIAF

Election par le conseil municipal de deux propriétaires  
titulaires et d'un propriétaire suppléant

M le Maire fait connaître que par lettre du 17 décembre 2014, M le Président l'a invité à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le 17 février 2015, soit plus de quinze jours avant ce jour et a été inséré dans le journal La Voix du Nord du samedi 21 février 2015.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après :

- M Laurent DUPRIEZ 106 rue de Sauchy HAYNECOURT
- Mme Chantal LEFEBVRE BOUTROUILLE 300 rue de Bourlon HAYNECOURT
- M Jean-Paul BASSELET 1 rue de la Dessous BLECOURT
- M Jean-Louis MAZY 7, rue d'En-Haut SAILLY LEZ CAMBRAI
- M Bernard HUREZ 110 rue de la Croix HAYNECOURT

Qui sont de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de notre commune.

Qui remplissent les conditions d'éligibilité ci-dessus rappelées.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée :

- |                                    |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| - M Laurent DUPRIEZ                | - M Jean-Louis MAZY |
| - Mme Chantal LEFEBVRE BOUTROUILLE | - M Bernard HUREZ   |

M Jean-Paul BASSELET

Il est procédé à l'élection, à bulletins secrets, dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales.

Le nombre de votants étant de 14, la majorité requise est de 8 voix. Ont obtenu au premier tour :

- Laurent DUPRIEZ 13 voix
- Chantal LEFEBVRE BOUTROUILLE 5 voix
- Jean-Paul BASSELET 3 voix
- Jean-Louis MAZY 8 voix
- Bernard HUREZ 13 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, **Messieurs Laurent DUPRIEZ et Bernard HUREZ** sont élus membres titulaires et **Monsieur Jean-Louis MAZY** est élu membre suppléant.

<b>REVISION DES TARIFS DE LOCATION DU MILLE-CLUBS ET DES MODALITES</b>
--

Monsieur le Maire expose de réviser les tarifs de location comme suit à partir du 06 mars 2015, pour toutes les locations réservées à compter de cette date.

**Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :**

TARIFS	Haynecourtois	Non Haynecourtois
Location pour une journée sans cuisine	105 euros	200 euros
Location pour une soirée sans cuisine	120 euros	Pas d'autorisation de location
Location pour un repas avec cuisine	150 euros	250 euros
Journée supplémentaire	70 euros	90 euros
Acompte (moitié du prix de la location)	oui	oui
Location d'un verre	0.10 euros	0.10 euros
Location une assiette + fourchette+ couteau + cuillère à soupe + cuillère à café	0.50 euros	0.50 euros
Remboursement d'un verre cassé	2.00 euros	2.00 euros

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :**

TARIFS	Haynecourtois	Non Haynecourtois
Location pour une journée sans cuisine	155 euros	250 euros
Location pour une soirée	170 euros	Pas d'autorisation

sans cuisine		de location
Location pour un repas avec cuisine	200 euros	300 euros
Journée supplémentaire	100 euros	120 euros
Acompte (moitié du prix de la location)	oui	oui
Location d'un verre	0.10 euros	0.10 euros
Location assiette + fourchette + couteau + cuillère à soupe + cuillère à café	0.50 euros	0.50 euros
Remboursement d'un verre cassé	2.00 euros	2.00 euros

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité pour les nouveaux tarifs de location de salle du Mille-Clubs et de la nouvelle modalité suivante : aucune réservation ne sera acceptée plus de 6 mois avant la date de location.

### **REMBOURSEMENT ACOMPTE M & MME DELFORGE**

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il y a lieu de rembourser l'acompte versé par M et Mme DELFORGE Olivier résidant à Cauroir, suite à l'annulation de la location de la salle du Mille Clubs le 31 mai 2015 par la commune.

Un acompte de 120 €uros avait été versé et encaissé sur le compte de la commune.

Après délibération des membres du conseil municipal, ceux-ci votent POUR à l'unanimité et autorisent le remboursement de cette somme à M et Mme DELFORGE Olivier domiciliés à Cauroir.

De plus, Monsieur le Maire précise qu'il a établi un chèque d'un montant de 100 euros sur son compte personnel à titre de dédommagement.

### **SUBVENTION E.S.H.E**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de subvention de l'Entente Sportive Haynecourt Epinoy pour l'année 2014.

Après discussion entre les membres du conseil, la somme de 815 € est votée à l'unanimité.

Cette somme sera prévue au budget primitif 2015.

## SUBVENTION RESTAURANTS DU COEUR

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du Relais du Cœur du Hainaut Cambrésis « Les Restaurants du Cœur », qui sollicite une subvention de notre commune.

Après discussion entre les membres du conseil, la somme de 100 € est votée à l'unanimité.

Cette somme sera prévue au budget primitif 2015.

## VOISINS VIGILANTS

Le Maire de la commune d'Haynecourt, met en place un dispositif de prévention de la délinquance, structuré autour des habitants du village. Ce maillage, fondé sur le principe de solidarité est animé par l'esprit civique, sera identifié sous l'appellation de « voisins vigilants ».

Ce dispositif de participation citoyenne a vocation à contribuer au renforcement de l'action de proximité en systématisant une relation entre les autorités et la population.

Dans chaque rue où le dispositif de participation citoyenne est mis en place, il est procédé, en étroite collaboration entre le Maire et le représentant de l'Etat en lien direct avec la gendarmerie d'Iwuy, à la désignation d'un ou plusieurs « Voisins Vigilants », personne qui est choisie pour son honorabilité et sa disponibilité, sur la base du volontariat.

Le voisin vigilant bénéficie d'une formation assurée par la gendarmerie d'Iwuy qui a pour objet de préciser son champ de compétence.

Une signature du protocole aura lieu entre la mairie, la gendarmerie, la Sous-Préfecture et des « voisins vigilants ». Elle aura pour but d'encadrer l'intervention des volontaires et préserver les libertés publiques.

Une réunion privée avec les voisins vigilants et la gendarmerie aura lieu tous les trois mois.

Une signalétique particulière sera implantée aux entrées du village.

Cette signalétique dissuasive a pour but d'informer la public qu'il pénètre dans un domaine où les résidents sont particulièrement attentifs et signalent toute situation qu'ils jugent anormale.

Le rapporteur entendu,

- Le conseil municipal, après avoir délibéré POUR à l'unanimité
- Autorise le maire à procéder à la mise en place du dispositif « Voisins Vigilants » sur la commune d'Haynecourt,
  - Accepte la signature du protocole entre le Maire, la Sous Préfecture et les Voisins Vigilants
  - Autorise le Maire à procéder aux formalités techniques nécessaires d'implantation des panneaux aux entrées du village.

### **ACHAT MOBILIER ECOLE MATERNELLE**

Monsieur le Maire après entretien avec la directrice de l'école d'Haynecourt, propose d'acquérir du mobilier pour l'école maternelle.

Le devis s'élève à 1 726.48 € HT soit 2 071.78 € TTC, à la société Manutan Collectivité  
Monsieur le Maire demande aux conseillers de voter.

Après délibération, le conseil municipal vote POUR à l'unanimité et :

- Autorise l'acquisition du matériel proposé,
- Décide d'investir cet achat et d'inscrire cette somme en dépense d'investissement au budget primitif 2015.

### **ACHAT POCHOIRS**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'acquérir des pochoirs pour la réalisation des pictogrammes sur la voirie communale pour les emplacements de stationnement pour personnes handicapées.

De même, Monsieur le Maire propose l'acquisition de deux pochoirs de marelle, pour la cour d'école et celle du mille clubs.

Après étude de devis, l'offre de la société Style Pochoir 59110 La Madeleine, est retenue à savoir :

- 1 marquage handicapé 85X70 cm pour 58.49 €
- 1 pochoir marelle 200 X 50 cm pour 99.90 €
- 1 pochoir marelle 300 X 75 cm pour 169.90 €

Le conseil municipal après délibération, vote POUR à l'unanimité l'acquisition de ce matériel et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y afférant.  
Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2015 en dépense d'investissement

## ETUDE NUISANCE SONORE LIMITATEUR DE BRUIT

Monsieur le Maire expose que lors des festivités au Mille-Clubs, la sonorisation engendre des nuisances sonores aux alentours.

Après études, la Société SJF de Cambrai, propose une étude de l'impact de nuisances sonores pour 958.80 HT.

De plus un limiteur de bruit devient nécessaire. La version professionnelle est proposée par cette même société au prix de 2 457,80 € HT.

Après discussions entre les membres du conseil municipal, ceux-ci votent POUR à l'unanimité pour une étude d'impact de nuisances sonores et pour l'achat d'un limiteur de bruit.

L'acquisition du limiteur de bruit sera inscrite aux dépenses d'investissement du budget primitif 2015.

## DIVERS

### **1\*Organisation des deux tours des élections départementales**

Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

Voici le planning des tours de garde.

### **2\*Demande de stage scolaire**

Une demande de stage a été reçue en mairie.

Le stage est à effectuer du 23 mars 2015 au 16 juin 2015, non rémunéré.

M DOREMUS Anthony, résidant 552 rue de la Croix qui est en formation de DEUST IOSI, aura pour mission la création du site internet de la commune.

### **3\*Réflexion sur l'implantation d'un circuit VTT**

Monsieur le Maire propose de réfléchir à un circuit VTT pour enfants et adultes sur les alvéoles en mélangeant une partie naturelle et une partie obstacles en bois.

Le projet pourrait être réalisé par les jeunes pour les responsabiliser. Par la suite des plantations pourraient rendre le coin agréable.

Le lieu pourrait être complété par un parcours santé.

### **4\*Manifestation commémorative du 12 avril prochain**

Monsieur le Maire rappelle la commémoration du 12 avril. La chorale sera composée de 25 à 30 personnes de Bantigny.

Une exposition sur les Poilus d'Haynecourt aura lieu le samedi 11 avril dans la salle du mille Clubs.

Présence de descendants des 8 poilus.

### **5\*PV récolement archive**

Le procès-verbal du récolement d'archives a été signé le 24 février avec le Maire sortant, M Léon TRUY

### **6\*Château d'eau**

Le montant prévisible des travaux du château d'eau serait de l'ordre de 80 à 100 000 €uros.

### **7\*Gazette**

Les membres du Conseil Municipal décident de maintenir la nouvelle gazette à une fréquence bimestrielle

### **8\*Courrier BT Immo Groupe**

Lecture par le Maire du courrier adressé par M TAIEB, PDG de la société BT Immo Group, promoteur du projet Narval.

### **\*Réunion Sous-Préfecture**

Réunion en Sous-Préfecture du 20 janvier 2015, sur la taxe d'aménagement. Il a été demandé aux communes qui sont implantées autour de l'ex BA 103 de baisser leur taxe d'aménagement aux alentours de 1% pour que le projet NARVAL puisse se réaliser.

### **10\*Friterie**

La friterie va cesser de s'installer le mercredi pendant la belle période. Elle reprendra ses permanences à l'automne.

### **11\*Compostions florales lors des obsèques**

Pas de fleurs offertes par le conseil municipal lors des obsèques d'un habitant.

### **12\*Véolia**

Le devis Véolia pour le branchement Bachevillier sur le réseau principal est de 14 723 €

Les travaux seront réalisés ultérieurement.

### **13\*Travaux**

Tours d'horizon des travaux

- Habitations BERGER et DANCQUIGNUY (Joël)
- Sécurisation du village

### **14\*Déchet verts**

Reprise du ramassage des déchets verts le 16 mars 2015

### **15\*Parcours du Cœur**

2 parcours ont été reconnus par Thierry DEFONTAINE et Jean Michel DAZIN. Les écoles de Sancourt et Blécourt effectueront quand a-elles le vendredi 03 avril 2015

Le matériel est arrivé (affiches, autocollants, ballon et livrets)

### **16\*Choucroute**

La soirée choucroute est programmée par le Comité des Fêtes le samedi 21 mars. Réponse pour le 13 mars 2015 dernier délai

### **17\*Filet de terrain de Football**

Un filet serait utile sur le terrain de football de la commune. A voir ultérieurement.